

## Sommaire

Fièvre aphteuse en Turquie : dans la région de Thrace (rapport de suivi n° 2 : extinction du foyer)	183
Fièvre catarrhale du mouton en France : dans l'île de Corse (rapport de suivi n° 1)	183
Fièvre aphteuse au Kazakhstan : rapport de suivi n° 2 (extinction du foyer)	184
Peste porcine classique à Maurice	185
Peste porcine classique en Espagne : rapport de suivi n° 6	186
Fièvre aphteuse en Malaysia péninsulaire : dans l'Etat de Kelantan	186
Fièvre de West Nile aux Etats-Unis d'Amérique	187

### FIÈVRE APHTEUSE EN TURQUIE Dans la région de Thrace (rapport de suivi n° 2 : extinction du foyer)

*Traduction d'informations reçues le 20 juillet 2001 du Docteur Hüseyin Sungur, directeur général du service de protection animale, ministère de l'agriculture et des affaires rurales, Ankara :*

**Terme du rapport précédent :** 10 juillet 2001 (voir *Informations sanitaires*, **14** [28], 176, du 13 juillet 2001).

**Terme du présent rapport :** 20 juillet 2001.

D'après les résultats des opérations de surveillance qui ont été menées, la fièvre aphteuse a disparu de la région.

7 547 bovins et 7 020 ovins et caprins présents dans 12 villages aux alentours du foyer ont été vaccinés contre la fièvre aphteuse au moyen d'un vaccin trivalent.

\*  
\* \*

### FIÈVRE CATARRHALE DU MOUTON EN FRANCE Dans l'île de Corse (rapport de suivi n° 1)

*Informations reçues le 20 juillet 2001 de la Docteure Isabelle Chmitelin, directrice générale adjointe, direction générale de l'alimentation, ministère de l'agriculture et de la pêche, Paris :*

**Terme du rapport précédent :** 17 juillet 2001 (voir *Informations sanitaires*, **14** [29], 178, du 20 juillet 2001).

**Terme du présent rapport :** 20 juillet 2001.

#### Nouveaux foyers :

Localisation	Nombre
commune de Pilacanal, département de Corse-du-Sud	1
commune de Sartène, département de Corse-du-Sud	1
commune de Propriano, département de Corse-du-Sud	1
commune de Tallone, département de Haute-Corse	1

*Description de l'effectif atteint dans les nouveaux foyers* : élevages ovins et élevages mixtes.

*Nombre total d'animaux dans les nouveaux foyers* :

<i>espèce</i>	<i>sensibles</i>	<i>cas</i>	<i>morts</i>	<i>détruits</i>	<i>abattus</i>
bov	...	...	...	...	...
ovi	463	23	7	...	2
cap	...	...	...	...	...

*Epidémiologie* :

- A. *Source de l'agent / origine de l'infection* : enquête en cours.
- B. *Mode de diffusion de la maladie* : identification de la présence de *Culicoides imicola*.
- C. *Autres renseignements épidémiologiques* : concerne principalement des animaux non vaccinés.

*Mesures de lutte* :

- mise sous interdit des exploitations atteintes ;
- dépistage ;
- abattage des animaux malades ;
- lutte contre les vecteurs invertébrés ;
- interdiction des mouvements de ruminants dans une zone de 20 km de rayon autour de chaque foyer ;
- interdiction des mouvements de ruminants du territoire corse vers la France continentale ;
- renforcement des contrôles des opérateurs et transports au départ de l'île.

\*  
\* \*

### FIÈVRE APHTEUSE AU KAZAKHSTAN Rapport de suivi n° 2 (extinction du foyer)

*Traduction d'informations reçues le 23 juillet 2001 du Docteur Shakhaidar Turskunkulov, directeur du département de surveillance vétérinaire, ministère de l'agriculture, Astana* :

*Terme du rapport précédent* : 18 juin 2001 (voir *Informations sanitaires*, 14 [27], 172, du 6 juillet 2001).

*Terme du présent rapport* : 20 juillet 2001.

*Nombre total d'animaux dans les foyers (données actualisées)* :

<i>espèce</i>	<i>sensibles</i>	<i>cas</i>	<i>morts</i>	<i>détruits</i>	<i>abattus</i>
bov	1 057	5	0	5	0
ovi	469	0	0	0	0
sui	190	0	0	0	0

*Agent causal* : virus de sérotype O<sub>1</sub>.

*Mesures de lutte durant la période objet du rapport* :

- les services intéressés ont été informés ;
- restriction des déplacements dans les localités de Mirny (district d'Osakarovka) et de Koiandy (district de Tsélinograd) ainsi que dans la zone à risque (30 km autour des foyers), avec interdiction des entrées, sorties et transit de marchandises ;

- vaccination de tous les animaux dans les foyers et dans les zones à risque ;
- nettoyage et désinfection des élevages atteints ;
- les animaux malades sont euthanasiés et leurs cadavres sont détruits par incinération.

*Nombre total de vaccinations effectuées dans le pays*

	Primovaccination	Vaccination de rappel
Bovins	934 647	138 779
Ovins/Caprins	804 856	27 092

Le Kazakhstan se déclare indemne de la fièvre aphteuse des animaux de rente.

\*  
\* \*

### PESTE PORCINE CLASSIQUE À MAURICE

*(Date du dernier foyer signalé précédemment : septembre 2000).*

#### RAPPORT D'URGENCE

*Traduction d'informations reçues le 24 juillet 2001 du Docteur D. Sibartie, vétérinaire principal, ministère de l'agriculture, des technologies alimentaires et des ressources naturelles, Réduit :*

*Date du rapport : 24 juillet 2001.*

*Nature du diagnostic : clinique et de laboratoire.*

*Date de la première constatation de la maladie : 20 juillet 2001.*

#### Foyers :

Localisation	Nombre
St. Martin	1 élevage

*Description de l'effectif atteint : le foyer est apparu dans un élevage où les porcelets n'avaient pas été vaccinés.*

#### Nombre total d'animaux dans le foyer :

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
sui	2 000	...	10	0	0

#### Diagnostic :

*A. Laboratoire ayant effectué le diagnostic : Laboratoire de santé animale des Services vétérinaires.*

*B. Epreuves diagnostiques réalisées : épreuve ELISA<sup>(1)</sup>.*

#### Mesures de lutte :

- enfouissement/incinération des cadavres des animaux dans l'exploitation ;
- vaccination de tous les animaux sensibles présents aux alentours du foyer.

(1) ELISA : méthode de dosage immuno-enzymatique.

\*  
\* \*

**PESTE PORCINE CLASSIQUE EN ESPAGNE**  
**Rapport de suivi n° 6**

*Traduction d'informations reçues le 25 juillet 2001 du Docteur Ignacio Sánchez Esteban, sous-directeur général de la santé animale, ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, Madrid :*

**Terme du rapport précédent :** 20 juillet 2001 (voir *Informations sanitaires*, **14** [29], 179, du 20 juillet 2001).

**Terme du présent rapport :** 24 juillet 2001.

**Nouveaux foyers :**

Localisation	Nombre
commune d'Alpuente, province de Valence, Communauté autonome de Valence	1

**Nombre total de foyers signalés à ce jour :** 24.

**Nombre total d'animaux dans le nouveau foyer :**

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
sui	739	82	16	723	0

\*  
\* \*

**FIÈVRE APHTEUSE EN MALAYSIA PÉNINSULAIRE**  
**Dans l'Etat de Kelantan**

*(Date du dernier foyer signalé précédemment :* mai 1998).

**RAPPORT D'URGENCE**

*Traduction d'informations reçues le 25 juillet 2001 du Docteur Mohd Nordin Mohd Nor, directeur général des services vétérinaires, ministère de l'agriculture, Kuala Lumpur :*

**Date du rapport :** 25 juillet 2001.

**Nature du diagnostic :** clinique, nécropsique et de laboratoire.

**Date de la première constatation de la maladie :** 9 juillet 2001.

**Date présumée de l'infection primaire :** 2 juillet 2001.

**Foyers :**

Localisation	Nombre
Kg. Telok Jering, Jal, Tumpat, Kelantan (6° 09,5' N – 102° 07' E)	1
Kg. Belukar, Wakaf Bahru, Tumpat, Kelantan (6° 06,5' N – 102° 12' E)	1
Pdg. Kala, Bunur Susu, Pasir Mas, Kelantan (6° 06' N – 102° 09' E)	1
Telipot, Kota Bharu, Kelantan (6° 08' N – 102° 14,5' E)	1

**Nombre total d'animaux dans les foyers :**

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
bov	...	26	0	0	0
buf	...	5	0	0	0

**Diagnostic** : l'infection a été tout d'abord constatée le 9 juillet 2001 à Kg. Telok Jering, où trois bovins mâles adultes et 5 buffles mâles adultes présentaient des signes cliniques. Un foyer a été détecté à Kg. Belukar le même jour. D'après les investigations, le troisième foyer a été constaté à Padang Kala le 11 juillet et le quatrième à Telipot le 14 juillet.

- A. Laboratoire ayant effectué le diagnostic** : laboratoire régional de diagnostic vétérinaire de Kota Bharu (Kelantan). Des doubles des prélèvements ont été envoyés pour sous-typage au laboratoire mondial de référence de l'OIE pour la fièvre aphteuse (laboratoire de Pirbright, Royaume-Uni) – les résultats sont attendus.
- B. Epreuves diagnostiques réalisées** : méthode ELISA<sup>(1)</sup> de détection de l'antigène. Des prélèvements d'épithélium venant du foyer de Kg. Telok Jering ont été diagnostiqués comme positifs le 11 juillet 2001. Les prélèvements venant du quatrième foyer ont été diagnostiqués comme positifs le 14 juillet.
- C. Agent causal** : virus de sérotype O.

**Epidémiologie :**

- A. Source de l'agent / origine de l'infection** : bovins infectés et bradés récemment introduits en contrebande à partir d'un pays voisin.
- B. Mode de diffusion de la maladie** : animaux sensibles et animaux infectés partageant les mêmes pâturages.

**Mesures de lutte :**

- vaccination des bovins locaux dans un rayon de 5 km des foyers existants ou de tout nouveau foyer ;
- contrôle de l'abattage des animaux et inspection des viandes vendues au détail ;
- surveillance des troupeaux dans et autour de la zone infectée afin d'être en mesure de détecter de nouveaux cas ;
- contrôle des déplacements d'animaux à partir et vers les zones infectées.

(1) ELISA : méthode de dosage immuno-enzymatique.

\*  
\* \*

## FIÈVRE DE WEST NILE AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

**RAPPORT D'URGENCE**

*Traduction d'informations reçues le 26 juillet 2001 du Docteur Alfonso Torres, administrateur adjoint des services vétérinaires, ministère de l'agriculture, Washington :*

**Date du rapport** : 26 juillet 2001.

**Nature du diagnostic** : clinique et de laboratoire.

**Date de la première constatation de la maladie** : 27 juin 2001.

**Date présumée de l'infection primaire** : 25 juin 2001.

**Foyers :**

Localisation	Nombre
comté de Jefferson, Etat de Floride	3

**Description de l'effectif atteint** : oiseaux sauvages et chevaux.

**Nombre total d'animaux dans les foyers :**

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
equ	...	4	1*	0	0
fau**	...	...	nombreux	0	0

\* hongre âgé d'environ 15 ans, qui n'a jamais voyagé ; \*\* oiseaux sauvages.

**Diagnostic** : en ce qui concerne les chevaux, le diagnostic a été confirmé le 24 juin 2001 par les résultats des épreuves sérologiques et de l'examen de tissus nerveux corrélés avec les antécédents d'atteinte clinique du système nerveux central.

- A. **Laboratoire ayant effectué le diagnostic** : Laboratoires des Services vétérinaires nationaux (Ames, Iowa).
- B. **Epreuves diagnostiques réalisées** : ELISA<sup>(1)</sup> de capture des IgM ; neutralisation par réduction des plages ; RT-nPCR<sup>(2)</sup>. Un séquençage génétique est en cours sur un amplimère RT-nPCR obtenu à partir de tissus encéphaliques du cheval mort.
- C. **Agent causal** : virus de West Nile.

**Epidémiologie** : les écuries atteintes sont situées dans une zone rurale du nord de la Floride. Le nombre exact d'équidés dans cette zone n'est pas encore connu. On sait en revanche qu'il n'y a pas d'exploitations avicoles dans les environs immédiats.

- A. **Source de l'agent / origine de l'infection** : les oiseaux migrateurs sont soupçonnés d'avoir propagé le virus depuis l'épizootie de fièvre de West Nile qui a eu lieu dans le nord-est des Etats-Unis en 1999 et 2000.
- B. **Mode de diffusion de la maladie** : moustiques (des espèces *Culex* ou *Aedes*) se nourrissant sur les oiseaux locaux ou migrateurs.
- C. **Autres renseignements épidémiologiques** :
  - Des oiseaux sauvages infectés par le virus de West Nile ont été recensés dans huit Etats cette année, grâce au système de surveillance qui consiste en : dépistage chez les oiseaux sauvages, capture de moustiques et dépistage, dépistage chez des poulets sentinelles, renforcement de la surveillance active et passive chez l'homme, et renforcement de la surveillance passive chez les animaux.
  - A ce jour, en 2001, des moustiques porteurs du virus ont été détectés dans quatre Etats : Connecticut, Maryland, New Jersey, et New York.
  - Selon les connaissances scientifiques actuelles, et d'après trois études sur la transmission ou l'inoculation expérimentale du virus au cheval – études actuellement en cours aux Etats-Unis ou récemment achevées –, le cheval est un hôte accidentel du virus (cul-de-sac épidémiologique) ; il ne développe pas de virémie propre à transmettre le virus aux moustiques. Dans les trois études menées depuis l'apparition de la maladie en 1999, le niveau maximum de virémie observé parmi les 16 chevaux infectés expérimentalement par le virus de West Nile, était de 3 log 10 par millilitre de sérum, mais la plupart présentaient des virémies de moins de 2 log 10. Dans l'étude la plus récente et la plus vaste réalisée à ce jour, il est montré que sur huit chevaux infectés par une piqûre de moustique (*Aedes albopictus*), aucun n'a transmis le virus à des moustiques non porteurs.

**Mesures de lutte** : comme il n'a pas été démontré que les chevaux infectés constituaient une source d'infection pour les autres animaux ni une source de virus pour les moustiques, aucune mesure de quarantaine ou de restriction des déplacements n'a été mise en place pour les chevaux cliniquement sains de l'Etat de Floride.

Des informations complémentaires sur l'activité du virus de West Nile aux Etats-Unis d'Amérique sont disponibles sur le site web de l'USDA-APHIS<sup>(3)</sup> (<http://www.aphis.usda.gov/oa/wnv/index.html>).

(1) ELISA : méthode de dosage immuno-enzymatique.

(2) RT-nPCR : test couplé de transcription inverse et d'amplification génique "nichée".

(3) USDA-APHIS : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire du Département de l'agriculture des Etats-Unis d'Amérique.

\*  
\* \*

Les désignations utilisées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau central de l'Office international des épizooties aucune prise de position quant au statut juridique des pays et territoires cités, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les données publiées proviennent, sauf indication contraire, des déclarations que les Administrations vétérinaires de ces pays ou territoires ont faites au Bureau central de l'Office international des épizooties.